

COMMISSION AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE INTERNATIONALE



Lettre d'information N°21 / 2022 – Janvier

*Toute l'équipe de la Mission des affaires européennes et internationales de
FranceAgriMer vous souhaite une excellente année 2022 !*



Pour accéder aux travaux et études menés dans le cadre de la CTI, cliquer [ici](#).

Agenda international

L'Agenda international recense les actions à l'international des membres de la CTI, institutionnels et professionnels. La dernière mise à jour de cet agenda est accessible [à ce lien](#).

Si vous souhaitez y faire apparaître vos événements, merci de nous les communiquer à l'adresse commission.internationale@franceagrimer.fr

En ce mois de janvier, la Mission des Affaires Européennes et Internationales a le plaisir d'accueillir Mme Marie BONNAMY, chargée de mission sur les sujets de la CTI internationale.

Le prochain groupe de travail sur le fret maritime aura lieu le mercredi 26 janvier à 14h30.

Le prochain Comité d'appui au développement de la coopération institutionnelle aura lieu le 11 mars de 9h30 à 12h00.

Le prochain groupe de travail « opportunités Pays » aura lieu le jeudi 14 avril de 10h00 à 12h00.

Accompagner dans la durée

Validation de la feuille de route 2022 de la CTI internationale

Construite par FranceAgriMer en collaboration avec les parties prenantes, la feuille de route intègre les retours recueillis au cours de la réunion plénière de la CTI Internationale du 2 décembre 2021 et de la consultation électronique des membres, désormais clôturée. Comme l'a rappelé à l'occasion de la dernière plénière M. Jean-François LOISEAU, président de la CTI, cette nouvelle feuille de route vise à approfondir les travaux déjà engagés. Elle est articulée autour des trois axes du Plan stratégique 2018-2022 pour le développement des exportations et l'internationalisation des filières agricoles, agroalimentaires, forêt-bois et produits bio-sourcés : Accompagner dans la durée, Ouvrir de nouveaux marchés et maintenir l'accès aux marchés existants, et Promouvoir les produits, l'expertise et les savoir-faire français. Parmi les orientations de cette feuille de route 2022, on peut notamment citer les travaux sur les problématiques d'exportation à partir des ports français, l'élaboration de pistes de travail pour améliorer notre compétitivité à l'exportation sur la base du diagnostic de la dégradation du solde commercial, et l'accompagnement des professionnels quant à l'application des décrets chinois n°248 et 249 relatifs à l'enregistrement des entreprises exportatrices agroalimentaires.

Pour consulter la feuille de route, [cliquer ici](#).

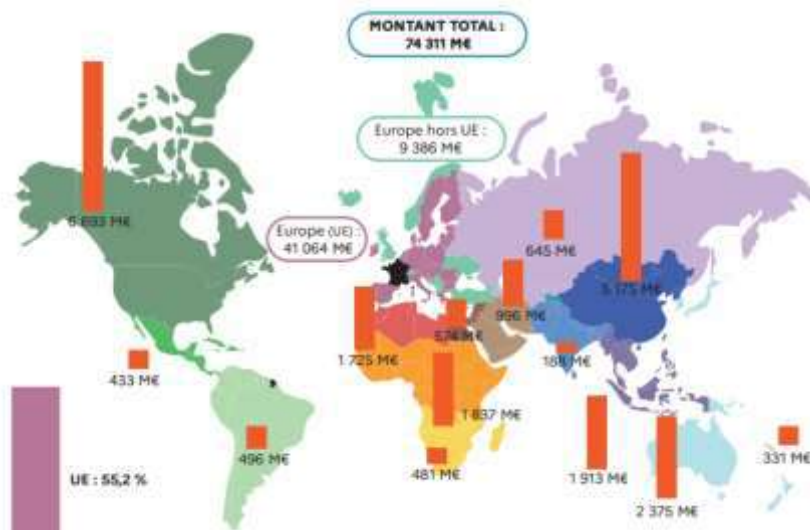
Pour consulter le PV provisoire de la dernière plénière, [cliquer ici](#).

Contacts : chloe.paquette@franceagrimer.fr ; marie.bonnamy@franceagrimer.fr

Tableau de bord des résultats à l'export des filières agricoles et alimentaires françaises de juillet 2020 à juin 2021

Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation, en lien avec FranceAgriMer, a conçu un tableau de bord fournissant les éléments chiffrés de pilotage et de suivi de la performance internationale des filières sur une année. Le document détaille les importations, exportations, la balance commerciale, les parts de marché ainsi que la performance des principaux marchés pour chacun de ces secteurs. Les informations produites concernent tous les produits agricoles et agroalimentaires, ainsi que les filières bois et dérivés, biodiesel, engrais et produits phytosanitaires et machinisme agricole et agroalimentaire. Pour consulter le rapport, [cliquer ici](#).

Exportations de produits agricoles et agroalimentaires, bois et dérivés et biodiesel par zones géographiques en millions d'euros entre juillet 2020 et juin 2021



Ouvrir et maintenir les marchés

Formation à l'utilisation du module EXPORT de TRACES NT

Une formation à l'utilisation du module EXPORT de TRACES NT pour la délivrance des certificats sanitaires négociés entre la Commission européenne et les pays tiers sera organisée en visioconférence le vendredi 4 février 2022 de 9h30 à 12h30 et fera intervenir le référent national TRACES. Destinée à la fois aux opérateurs économiques et aux autorités compétentes en charge de la certification (DDPP), la formation permettra de présenter les modalités d'enregistrement, de connexion et de création des profils, une description des différentes fonctionnalités de TRACES NT en fonction du rôle de l'utilisateur, la documentation et les aides disponibles en ligne et enfin le remplissage de la partie I du certificat sanitaire d'exportation en vue de sa soumission aux autorités compétentes pour validation. Les inscriptions sont ouvertes [à ce lien](#) jusqu'au 28 janvier.

Contact : selim.khodja@franceagrimer.fr

Mise à jour de la liste des destinations acceptant les certificats phytosanitaires électroniques

Le Mexique, le Maroc et le Royaume-Uni ont récemment rejoint la [liste des pays acceptant les certificats phytosanitaires électroniques](#). S'agissant du Royaume-Uni, les exportateurs français devront temporairement (6 mois) envoyer par courrier électronique à l'importateur britannique la copie du certificat phytosanitaire électronique comportant le sceau électronique de la DGAL en format PDF.

Contact : export@franceagrimer.fr

Numéro d'agrément des établissements exportant vers la Chine des produits agricoles et agroalimentaires

Suite à la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2022 de la nouvelle réglementation chinoise en matière d'importation de produits agricoles et agroalimentaires, les entreprises enregistrées peuvent consulter leur numéro d'agrément chinois sur le lien officiel de la GACC <https://ciferquery.singlewindow.cn/>

Pour consultation :

1. Choisir le pays : 305-France
2. Choisir le code de catégories
3. Cliquer sur le bouton Consultation

Si une entreprise souhaite consulter son numéro d'agrément, elle peut aussi entrer le numéro d'agrément français qu'elle a renseigné (numéro sanitaire ou SIRET). Le site de consultation évolue tous les jours en fonction de la publication de nouveaux numéros d'agrément.

Les informations sur la mise en œuvre de cette nouvelle réglementation chinoise sont régulièrement actualisées sur la [page dédiée du site Internet de FranceAgriMer](#).

Promouvoir l'expertise et les produits français

Action collective sur le Pavillon France de l'Exposition universelle de Dubaï

Un séminaire technique porté par le CNIEL, INTERFEL et le CNIPT et organisé par Business France avec le soutien de FranceAgriMer et du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a eu lieu le 14 décembre sur le Pavillon France de l'Exposition universelle de Dubaï. Il avait pour objectif de présenter aux importateurs, institutionnels, journalistes et influenceurs locaux les filières et le système de qualité et de sécurité alimentaire français, permettant de répondre aux enjeux de l'alimentation de demain. A l'issue de cette conférence, un atelier culinaire a permis de déguster produits laitiers, fruits et légumes et pommes de terre de France et des rendez-vous BtoB ont été organisés pour les entreprises participantes. En parallèle, une opération « The French Market », reproduisant un marché à la française, organisée par SOPEXA à destination des consommateurs émiratis s'est déroulée du 12 au 16 novembre également dans le Pavillon France. Pour en savoir plus sur le séminaire technique, [cliquer ici](#).

Contacts : chloe.paquette@franceagrimer.fr ; marie.bonnamy@franceagrimer.fr

Journées d'information en ligne sur les appels à proposition de programmes d'information et de promotion de l'Union européenne

A la suite de l'adoption récente du programme de travail annuel 2022 pour les actions d'information et de promotion, avec un budget prévu de 185,9 millions d'euros pour la promotion des produits agroalimentaires de l'UE dans et hors de l'UE, la direction générale de l'agriculture et du développement rural de la Commission européenne (DG AGRI) et l'Agence exécutive européenne pour la recherche (REA) organisent des journées d'information en ligne les 1^{er} et 2 février 2022. Cet évènement est destiné aux potentiels bénéficiaires éligibles pour soumettre des propositions de programmes d'information/promotion concernant les produits agricoles. Plus d'informations ainsi que le lien d'inscription sont disponibles sur [le site dédié](#).

Annulation des actions collectives prévues à Singapour en 2022

Les actions collectives prévues en marge du salon Food & Hotel Asia (FHA) ont dû être annulées suite au report au second semestre de ce salon initialement prévu en mars 2022. Les interprofessions intéressées ont préféré se désengager, la période de report coïncidant avec d'autres événements sur d'autres destinations également prioritaires. Les entreprises restant intéressées par des actions en 2022 sur Singapour sont invitées à contacter la Chambre de commerce française de Singapour (FCCS).

Contact : asimon@fccsingapore.com

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : mission des Affaires européenne et internationales
Mention légale : les informations relatives aux traitements de données personnelles mis en oeuvre par FranceAgriMer et les modalités d'exercice des droits « informatique et libertés » sont consultable sur la page www.franceagrimer.fr/RGPD

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 — www.franceagrimer.fr

FranceAgriMer
@FranceAgriMerFR

Si vous souhaitez vous désinscrire de cette lettre d'information, merci de l'indiquer en répondant au présent courriel.